



Communiqué de Presse

Le 25 août 2022

Des outils pour répondre à l'accès au logement des jeunes : le fonds « coup de pouce »

La jeunesse est un facteur de risque de basculement dans la grande pauvreté. Développée par l'Unhaj abondée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et pilotée par la DIHAL et la Délégation Pauvreté, l'expérimentation du fonds « coup de pouce » a pour objectif de renforcer l'accueil des jeunes en situation de vulnérabilité dans des structures Habitat Jeunes et ainsi de sécuriser leurs parcours. Son évaluation révèle des effets décisifs sur les trajectoires des jeunes, avec des impacts durables grâce à l'accompagnement socio-éducatif.

Un fonds pour sécuriser les parcours logement des jeunes

Dès le démarrage de la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes en 2017, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (Unhaj) s'est mobilisée pour **porter l'enjeu de la sécurisation des parcours des jeunes**. Afin d'apporter des solutions concrètes, l'Unhaj a formalisé l'expérimentation « coup de pouce » débutée en décembre 2019.

Doté de 300 000 euros annuels, le fonds « coup de pouce » avait l'ambition de permettre à des jeunes vulnérables d'intégrer et de se maintenir dans un logement, alors même que leurs vulnérabilités structurelles ou ponctuelles pourraient les conduire à un basculement dans la grande pauvreté, voire dans l'errance.

Pour bénéficier du fonds, ces jeunes devaient **répondre à deux critères de vulnérabilité sur trois** - critères de vulnérabilité économique, sociale et professionnelle. L'expérimentation a prévu deux outils, la « **Subvention coup de pouce** » - financement du reste à charge (redevance moins les APL) d'un jeune pendant 3 mois – et l'« **Avance coup de pouce** » - avance de l'APL le temps de son déblocage.

Un public cible atteint : les jeunes vulnérables

Le fonds « coup de pouce » a permis à plus de 1 000 jeunes d'accéder et de se maintenir dans le logement. 90% étaient en vulnérabilité économique (avec 344,89 euros de revenus moyens par mois), 87% en vulnérabilité sociale (dont deux tiers en rupture familiale et un tiers sortant d'ASE) et 73% en vulnérabilité professionnelle (dont 17% de Garantie Jeunes et 43% de demandeurs d'emploi).

Le public touché est très jeune : 87% ont moins de 25 ans et 56% ont entre 18 et 21 ans, soit la tranche d'âge des Contrats Jeunes Majeurs pour lesquels chaque département décide du nombre et du montant délivré, créant de fortes inégalités en fonction des territoires. Le fonds a assuré le logement de 350 sortants d'ASE et a permis de réduire ces différences de traitement.

Des effets durables possibles grâce à l'accompagnement socio-éducatif

À court terme, le fonds permet une satisfaction des besoins primaires entre logement et budget. Le premier effet structurant de l'expérimentation s'inscrit dans le parcours logement : **50% des jeunes avaient un risque de passage à la rue sans le « coup de pouce »**. Le deuxième effet de l'expérimentation est de favoriser la satisfaction d'autres besoins primaires : **56% d'entre eux ont pu se nourrir**, 45% acheter des produits de nécessité et 26% se déplacer.

À moyen terme, **le fonds permet par ailleurs aux jeunes de gagner en sérénité psychologique et donc de se remobiliser**. Les besoins primaires satisfaits et le parcours stabilisé, l'accompagnement fait effet sur les jeunes. La peur de ne pas se maintenir dans le logement, de finir à la rue est en effet un frein central pour l'insertion. 60% des salariés répondent que le fonds permet de se concentrer sur d'autres aspects que le maintien dans le logement comme travailler sur leur budget, les accompagner pour qu'ils avancent. 57% des jeunes ont pu se concentrer posément sur leur projet personnel et professionnel, 50% ont trouvé des solutions de ressources plus stables et 40% ont pu s'apaiser dans leurs démarches administratives.

L'étude indique enfin que **le fonds facilite l'insertion des jeunes de façon durable**. Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de moitié et celui de salariés a doublé entre la demande de fonds et la passation des questionnaires d'évaluation. Cette réalité se retrouve aussi dans l'évolution de leurs revenus qui ont presque doublé, passant sur la même période en moyenne de 320,04 à 571,30 euros. Ce résultat se confirme à court, moyen et long termes.

Télécharger [l'étude d'impact](#) et sa [synthèse](#).

Contact presse : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 287 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 801 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 801 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

www.habitatjeunes.org